



## EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR

L'un des responsables légaux, ou l'une des personnes autorisées à le ramener, accompagnera l'adhérent, et le remettra à un responsable du club. Cette personne ou toute autre personne identifiée sur cette fiche viendra le chercher au plus tard 10 minutes après la fin de la séance (sauf si l'adhérent est autorisé à repartir seul).

La non-observation de ces dispositions dégage la responsabilité du club.

- J'autorise les responsables du club à laisser l'adhérent partir seul à l'issue des séances
- J'autorise les personnes suivantes à venir chercher l'adhérent à l'issue des séances :

- .....
- **Autorisation de soins** : J'autorise, en cas d'urgence, les responsables du club à prendre toute disposition nécessaire en matière de soin ou d'hospitalisation et toute disposition permettant de préserver la santé de l'adhérent.
  - **Discipline** : J'autorise les responsables du club (éducateurs ou dirigeants) à prendre toutes les décisions utiles en cas d'indiscipline. Je suis informé(e) que tout manquement grave à la discipline pourra entraîner l'exclusion du ou des fautifs, sans remboursement de la cotisation.
  - **Déplacements – covoiturage** : J'autorise l'adhérent à effectuer des déplacements avec un accompagnateur (responsable, enseignant, adhérent majeur, parent bénévole) à l'occasion des divers déplacements en cours de saison.
  - **Droit à l'image** : L'association pourra diffuser sur son site Internet, dans ses bulletins d'information et dans la presse des photographies prises lors des entraînements, compétitions, animations. J'autorise la diffusion de photographies de l'adhérent dans ce cadre et renonce à toute réclamation concernant le droit à l'image. Je pourrai toutefois faire part ultérieurement et à tout moment de mon souhait que cette diffusion cesse.

Je déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des dispositions du présent document recto et verso

**Date :**

**Signature :**